

## Les "Cellules Solidarités" du CCAS de Lille, pour rompre l'isolement social des personnes âgées

**Résumé :** Les "Cellules solidarités" sont un dispositif créé en 2008, par le Centre Local d'Information Coordination Seniors (CLIC) de Lille-Lomme-Hellemmes. Ce dispositif, animé par 10 services civiques, vise à lutter contre l'isolement et la solitude des personnes âgées par des visites à domicile conviviales.

### AUTEUR(S)

Guillaume Lebon  
responsable  
glebon @mairie-lille.fr

### PROGRAMME

**Démarrage :** Décembre 2008  
**Lieu de réalisation :** Lille  
**Budget :** 45891 €  
**Origine et spécificités du financement :**  
Etat et Ville de Lille

### ORGANISME(S)

CCAS de Lille  
Hôtel de Ville Place Auguste Laurent  
59014 Lille  
<http://www.lille.fr/>  
**Salariés :** N/C  
**Bénévoles :** N/C



**Fiche rédigée par :**  
Solène Deveaux

## COMITE DE LECTURE

**Date de lecture de la fiche :** mercredi 01 février 2017

**Solution(s) :** *Coordination des actions, Exclusion et isolement*

**Opérateur(s) :** *Établissement Public*

**Pays :** *France, Hauts-de-France*

**Bénéficiaires :** *Seniors*

**Envergure du programme :** *Locale*

**Domaine(s) :** *Participation citoyenne*

*Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Pauvreté France » (Lille)*

*Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)*

*Pour citer un texte publié par RESOLIS : Lebon, « Les "Cellules Solidarités" du CCAS de Lille, pour rompre l'isolement social des personnes âgées », \*\*Journal RESOLIS\*\* (2017)*

## ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Le C.L.I.C. (Centre Local d'Information et de Coordination) Seniors de Lille-Lomme-Hellemmes propose un Point Info Seniors et un service de proximité pour les personnes les plus fragilisées. En 2008, il met en place le dispositif des "Cellules solidarités" en réaction au constat que l'isolement des personnes âgées est peu pris en charge par les structures d'aide à domicile ou les services médico-sociaux traditionnels. Or l'isolement est un facteur aggravant de la perte d'autonomie. Il s'agit d'une problématique qui ne revêt pas de caractère d'urgence, pour laquelle les professionnels manquent de disponibilité pour la traiter.

Ce dispositif peut être considéré comme un complément à l'activité des Petits Frères des Pauvres et de l'association TA1AMI, qui n'était pas en capacité de répondre à toutes les demandes et ne prenaient en charge que les personnes âgées totalement isolées.

## OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Rompre l'isolement social
- Prévenir la perte d'autonomie
- Repérer d'éventuelles difficultés sociale

## ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Chaque année, durant une période de 8 mois, le CLIC Seniors recrute 10 services civiques (jeunes de 16 à 25 ans)
- Action coordonnée par un responsable CLIC ("réfèrent senior")
- Missions des services civiques :
  - \* rendre des visites conviviales à des personnes âgées (jeux, promenades...), les informer et les inciter à se réinscrire dans des lieux ou dans des dispositifs de sociabilité (clubs) mis en place par sa municipalité
  - \* identifier le public isolé en utilisant la liste de veille du Plan d'Alerte et d'Urgence créée par le CLIC après les ravages de la canicule de 2003, ainsi que le travail de repérage des Référénts Seniors
  - \* alerter les travailleurs sociaux du CLIC Seniors en cas de difficultés sociales des personnes visitées



## RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- En 2015, 789 visites réalisées auprès de 187 personnes âgées isolées.
- (Re)Construction du lien social : certaines personnes sollicitent des visites supplémentaires.
- Chacune des 187 personnes âgées visitées a reçu 1 à 18 visites au cours des 8 mois d'intervention des services civiques. Le volume des visites est déterminé par la nature du besoin et de la demande de la personne âgée isolée, sans conditions particulières.
- Sur les 187 personnes visitées, une soixantaine étaient inconnues du CLIC (uniquement inscrites sur le fichier du PAU). Une centaine de personnes se sont inscrites au sein de dispositifs municipaux ou portés par d'autres structures suite à l'intervention des SC.
- Les services civiques retirent de cette expérience une découverte du monde du travail, du travail social, de l'environnement municipal et de la fonction publique territoriale. La durée et l'environnement du service civique leur permet aussi parfois d'éprouver ou tester un projet professionnel. Enfin, cela les amène souvent à gagner en confiance en eux.
- Au niveau du retour d'expérience : la phase de recrutement des services civiques est cruciale car il faut parvenir à recruter des profils très motivés, autonomes, rigoureux et sachant faire preuve d'initiative. Faute de quoi le temps consacré par les professionnels au tutorat augmente rapidement et devient source de tension et/ou lassitude si des SC se refusent à adopter une posture dynamique.

## ORIGINALITE DU PROGRAMME

L'originalité du projet réside dans son inscription dans la lutte contre l'isolement des personnes âgées, problématique complexe peu prise en charge actuellement par les institutions. Par ailleurs, l'action s'inscrit à la fois dans une dimension humaniste de maintien du lien social, dans la prévention de la perte d'autonomie, et sur un axe intergénérationnel puisque ce sont des jeunes âgés de 18 à 25 ans qui effectuent les visites au domicile des personnes âgées.

## PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Le CCAS a mis en place une coordination des actions de lutte contre l'isolement des personnes âgées avec les principaux partenaires associatifs concernés, visant à optimiser et mutualiser les actions des uns et des autres.

## RETOUR D'EXPERIENCE

### **Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en œuvre du programme :**

- Pas de continuité de cette mission tout au long de l'année à la différence des petits Frères des Pauvres.

### **Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :**

Le projet de Réseau Solidarité Senior fonctionne grâce à des bénévoles préalablement formés, qui peuvent compléter la mission des services civiques. Ce projet est co-porté par le CLIC (pour le volet de la mise en relation entre les bénévoles et les personnes âgées) et le Pass Senior (pour le volet formation de bénévoles et coordination du programme). Ce projet est développé depuis 2013 et comprend 18 bénévoles répartis sur 4 des 10 quartiers de la Ville.

### **Améliorations futures possibles :**

Extension géographique sur la globalité de la ville de Lille du projet "Réseau Santé Solidarité Senior".

### **Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :**

- Public visité : personnes isolées ou ayant de l'entourage autour d'elle mais ressentant un sentiment de solitude
- Nombreux avantages du recrutement des services civiques :
  - \* au niveau budgétaire
  - \* leur motivation et leur détermination pour cette démarche citoyenne
  - \* promotion des relations intergénérationnelles

## POUR EN SAVOIR PLUS

Fiche "Cellules solidarité senior : pour lutter contre l'isolement et la solitude" publiée en 2009 dans la banque d'expériences de l'action sociale locale de l'UNCCAS :

<http://www.unccas.org/banque/default.asp?id=1056>

### **CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION SENIORS DE LILLE-LOMME-HELLEMMES**

Ce CLIC propose :

- un Point Info Seniors aux retraités, aux personnes âgées, à leur famille, aux professionnels et à toute personne désireuse de s'informer sur les aides destinées aux plus de 60 ans, une information sur la vie quotidienne (activités culturelles et sportives, transports), les services à domicile, la téléassistance, sur les établissements d'accueil pour personnes âgées.
- un service de proximité pour les personnes les plus fragilisées, isolées et en demande d'aide pour le soutien à domicile.

Chaque quartier est couvert par un Référent Seniors qui évalue les besoins à domicile et aide à la mise en place de services : aide à domicile, mise en relation avec les services sociaux, les associations

### **SERVICE CIVIQUE**

Il s'agit d'un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans conditions de diplôme. Les missions sont indemnisées 573 € par mois.

<http://www.service-civique.gouv.fr/>